

ENQUETE SUR LA MORTALITE EXTRA-CYNEGETIQUE DU GRAND GIBIER SAUVAGE DANS VINGT-CINQ DEPARTEMENTS FRANÇAIS EN 1993 ET 1994

Bemrah N.¹, Mouron D.², Désiré G.³, Lamarque F.³ et Sanaa M.¹

The objective of the present study is to assess the mortality by collision of wild mammals during the period 1993-1994, and to compare it to the results obtained in 1986. Data used in this study have been collected in 25 French departments and supplied by l'Office National de la Chasse (O.N.C).

Seven thousand nine hundred and thirty collisions have been recorded during the study period on roads and motorway. They concerned the followed species of wild ungulates : red deer, roe deer, wild boar, chamois, fallow deer and wild sheep. The three first species are the most affected. In spite of a variability between species, there are more collisions in departments where their density is important. Temporal repartition is also variable, but generally, for all the species and whatever the year may be, collisions are most frequent in spring and autumn (picks in April and October). This distribution is function of the own biological cycle of animals, their sex and their age. We observed an increase in mortality. It could be explained by a best collect or by an effective increase of collisions. During these ten last years, mortality has been multiplied by three, even more in some departments.

INTRODUCTION

L'instauration des plans de chasse obligatoires, en 1978, a permis l'accroissement des populations d'ongulés sauvages et leur extension géographique. Par ailleurs, et en raison de l'accroissement notable du trafic routier, une augmentation importante des collisions entre véhicules et gibier sauvage a été observée.

Une première étude a été conduite pendant la période 1984 à 1986, sur l'ensemble du territoire français, et a requis la mise en œuvre d'importants moyens réunis au Ministère de l'Équipement, à l'Office National de la Chasse, à l'Office National des forêts et au sein des sociétés concessionnaires d'autoroute.

Il semblerait que les données de mortalité animalière recensées sur les réseaux routiers, entre 1984 et 1986, seraient largement dépassées au vu de quelques comptages annoncés par certaines fédérations de chasseurs. Devant l'ampleur de ce phénomène, le précédent inventaire a été actualisé. L'enquête porte sur les années 1993 et 1994 et concerne 25 départements français pour lesquels nous disposons de données, grâce auxquelles, nous nous efforcerons d'estimer la fréquence de mortalité par collision des grands mammifères sauvages et de comparer ces résultats aux données de la première enquête.

MATERIEL ET METHODES

Les données dont nous disposons ont été recueillies et fournies par l'Office National de la Chasse (ONC), les Fédérations Départementales de Chasseurs et les Sociétés concessionnaires d'autoroute. Le recueil de données a été effectué selon des modalités voisines du recensement des années 1984 - 1986. L'ONC s'est chargé d'identifier les départements où les renseignements étaient disponibles. Parmi ces départements, 25 furent retenus.

RESULTATS ET DISCUSSION

Espèces impliquées

Sept-mille neuf-cent-trente collisions ont été recensées en 1993 et 1994 sur le réseau routier et autoroutier des 25 départements enquêtés. Elles concernent les espèces d'ongulés sauvages figurant dans le tableau I. Le chevreuil est l'espèce qui paye le plus lourd tribut (75.6 %) ; le cerf (7.9 %) et le sanglier (16.2 %) sont également très touchés par les collisions. Les espèces montagnardes comme le daim, le mouflon et le chamois sont très peu impliquées et sont davantage concernées par d'autres causes de mortalité telles que : maladies, mortalité hivernale, blessure de tir, chutes.

On observe une évolution croissante du nombre de collisions d'une année à l'autre : on pourrait expliquer ce phénomène par une meilleure collecte des données d'accidents autant que par une hécatombe croissante.

L'ensemble de ces constats ne concerne qu'une fraction des collisions : tous les automobilistes ne signalent pas leurs accidents, pour des raisons diverses.

Certains ont également été établis à partir d'animaux découverts morts et présumés victimes d'une collision.

Les collisions sur les réseaux routiers et autoroutiers représentent 69.5% de la mortalité extra-cynégétique.

¹ Laboratoire d'Epidémiologie et de Gestion de la Santé Animale, Ecole Vétérinaire, Maisons-Alfort, France

² Office National de la Chasse - CNERA, Bar le Duc

³ Centre d'Etudes Techniques et de l'Équipement de l'Ouest, MAN René Viviani, Nantes

Tableau I
Grands mammifères sauvages tués sur le réseau routier des 25 départements en 1993 et 1994

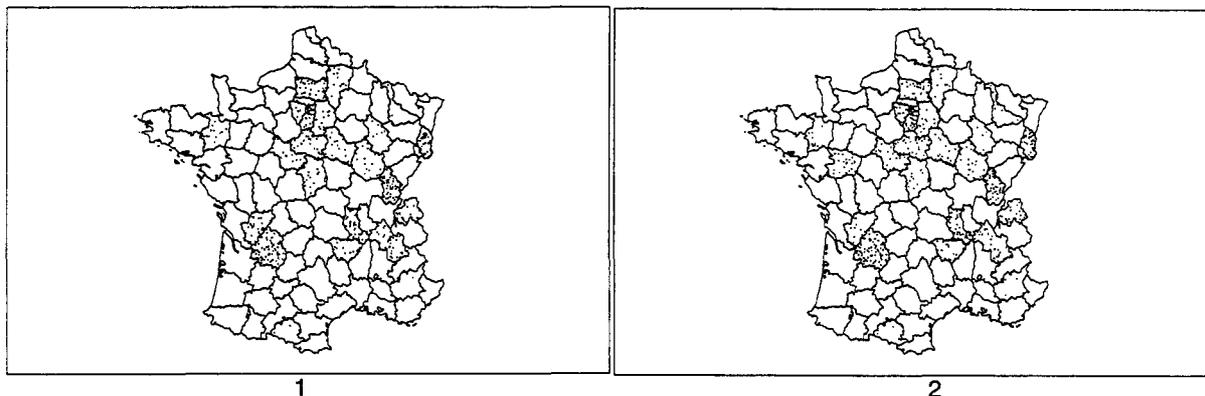
Espèces impliquées	1993	1994
Chevreuil	2881	3106
Sanglier	585	695
Cerf élaphe	290	336
Daim	5	16
Mouflon	1	3
Chamois	0	1
TOTAL	3762	4157

Répartition géographique

- par département :

Sur vingt-cinq départements enquêtés, quatre d'entre eux regroupent 37.56% des collisions : Dordogne, Oise, Haut-Rhin et Jura. Ceci semble en étroite relation avec la densité de la population de mammifères sauvages présente dans ces départements, principalement le chevreuil, qui compte parmi les espèces les plus répandues et, malheureusement, les plus touchées. Il existe, cependant, des disparités entre les départements concernés. En effet, certaines régions, à forts effectifs, sont peu touchées par les collisions, alors que d'autres sont très touchées malgré des effectifs relativement faibles.

Figure 1
Nombre de collisions par département toutes espèces confondues
en 1993 (carte 1) et 1994 (carte 2) 1 point = 5



- par espèce :

Cerf

Globalement, le département le plus touché était l'Oise (rapport collisions/effectif = 12.7 %). Ce dernier abritait un effectif important mais contrairement à ce que l'on pourrait croire, le Haut-Rhin où la population est considérable, n'est pas le plus touché (0.97 %). Par contre, les Yvelines, département moins peuplé, comptait un nombre assez élevé de collisions (4.8 %). Ceci semble être dû à la densité du réseau routier et à l'intensité du trafic dans ces départements.

Chevreuil

La répartition des collisions impliquant le chevreuil reflète assez bien la distribution de l'espèce : les départements à population importante (Haut-Rhin, Dordogne) restent les plus touchés (2.5 %, 6.1 %). Par contre, et comme le cerf, certains départements à forts effectifs (Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle et Aisne) ne sont que peu touchés par les collisions (0.49 %, 0.42 % et 0.98 %).

Sanglier

On observe le même phénomène pour le sanglier que pour le cerf et le chevreuil. Les départements où le sanglier est le plus abondant restent les plus touchés (cas du Haut-Rhin avec 111 collisions), avec cependant certains départements à faibles effectifs (Yvelines, Loire) très touchés et au contraire, d'autres départements à forts effectifs (Haute-Marne, Alpes de Haute Provence) peu touchés.

- par axes routiers :

Les deux tiers des collisions (environ 63 %) sont recensés sur des routes départementales, en 1993 et 1994, qui représentent 89 % du réseau routier des départements sélectionnés.

Les autoroutes et les routes nationales regroupent 37 % des collisions alors que ce type de voirie ne représente que 11 % du réseau routier de ces départements. Le trafic y est plus dense et la vitesse plus élevée. Parmi les autoroutes les plus dangereuses, figurent l'A72 (Loire), l'A6 (Yonne), l'A40 et l'A41 (Haute-Savoie) et l'A43 (Isère).

Répartition temporelle

• Variations saisonnières

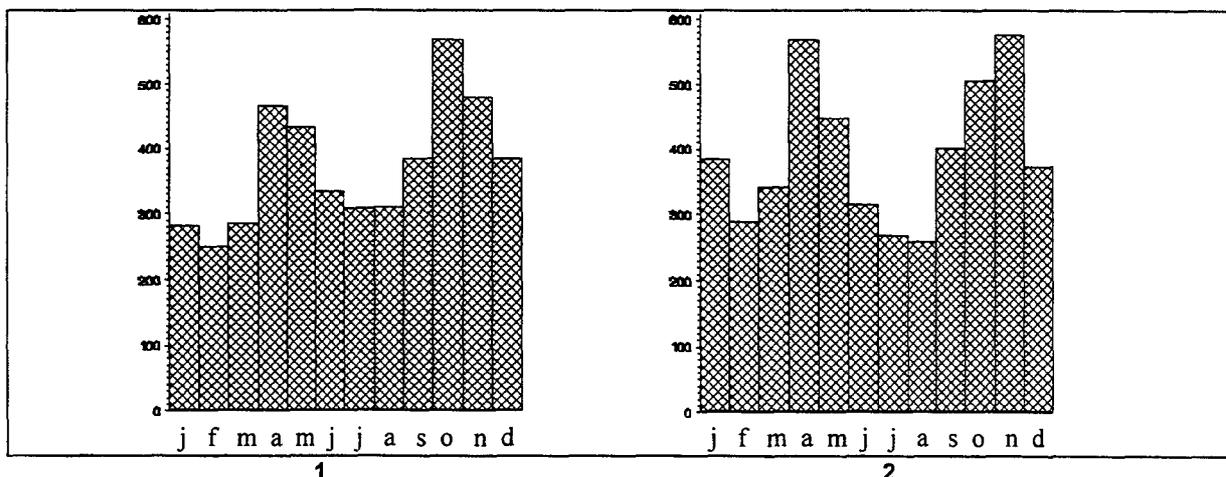
Toutes espèces confondues, et quelle que soit l'année, les collisions sont plus fréquentes au printemps et à l'automne avec des pics importants en avril et en octobre. Ceci correspond au rythme saisonnier des grands animaux et, à l'automne, à l'activité de la chasse. A l'inverse, les mois les plus calmes sont janvier, février, juillet et août.

Chez les chevreuils, les mois d'avril et de mai regroupent 27 % des collisions. En automne, le mois d'octobre est le plus meurtrier.

Chez les cerfs, les mois de novembre et janvier sont les plus meurtriers (30 % des collisions).

Chez les sangliers, l'automne regroupe environ 60 % des collisions.

Figure 2 : Répartition mensuelle des collisions toutes espèces confondues en 1993 (figure 1) et 1994 (figure 2)



• Variations hebdomadaires

La répartition des collisions fait apparaître une augmentation en fin de semaine (en particulier le dimanche) : Cette mortalité peut s'expliquer par un trafic accru lors des week-end, dérangeant le rythme de vie des animaux. Ceci est homogène avec la répartition des accidents de la circulation constatés sur les réseaux routiers de rase campagne.

Comparaison avec la période 1984-1986 :

La comparaison a été faite à partir du fichier de données des années 1984-1985-1986. Les données collectées par l'Office National des Forêts n'ont pas été prises en compte, car elles n'ont pas été fournies en 1993 et 1994. Les résultats cités ne concernent que les 25 départements enquêtés.

Le nombre moyen de collisions est passé de 1301, en 1986, à 3946, en 1994, toutes espèces confondues. Le coefficient multiplicateur est donc de 3 en l'espace de huit années.

La Dordogne et le Haut-Rhin se trouvent toujours parmi les départements où la faune paye le plus lourd tribut (583 et 461 collisions en 84-86 contre 907 et 739 en 93-94).

La majorité des collisions a toujours lieu sur les routes départementales (75 % en 84-86 et 63 % en 93-94) dont la densité est la plus élevée en France. Sur les routes nationales, les collisions n'ont pas évolué (18.2 % à 18.6 %) contrairement aux autoroutes (6.8 % à 18.3 %) due à l'augmentation de leur densité en France, du nombre d'usagers les empruntant et de la vitesse sur ce type de voie.

Les répartitions mensuelles et hebdomadaires n'ont relativement pas changé en l'espace de dix années. Le plus grand nombre de collisions est observé au printemps et en automne. Néanmoins, les deux pics meurtriers (mai et novembre) semblent s'être légèrement décalés, car en 93-94, ce sont les mois d'avril et d'octobre qui connaissent le plus de collisions.

En conclusion, ces résultats montrent un accroissement alarmant des collisions entre véhicules et grands mammifères sauvages et ce, sur 25 départements. En est-il de même pour l'ensemble de la France ? Pour cela, le problème de représentativité de cet échantillon par rapport aux 95 départements français reste posé. Cependant, des mesures restent à prendre rapidement dans le but de contrer cette hécatombe et préserver le gibier sauvage de ces accidents.

REFERENCES

Recensement des collisions véhicules - grands mammifères sauvages : 1984- 1985 - 1986. Office National de la Chasse, Office National des Forêts, Sociétés concessionnaires d'autoroutes, Centre d'Etudes Techniques de l'Equipeement de l'Ouest.